



DOSSIER DE PRESSE

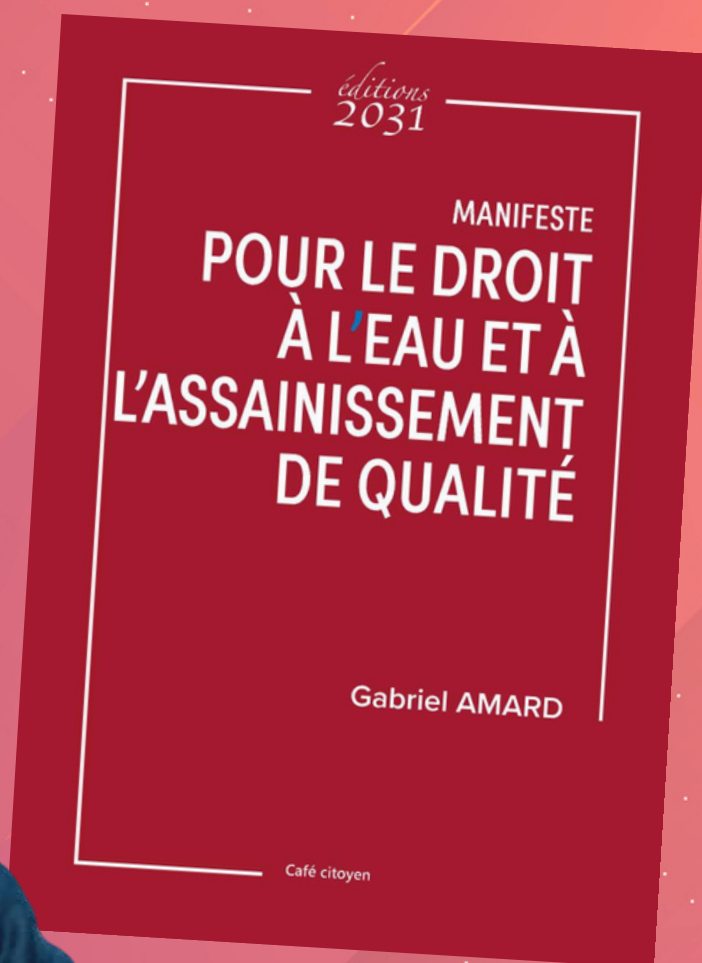
Manifeste pour le droit à l'eau et à l'assainissement de qualité

par Gabriel Amard

Député du Rhône

Rapporteur pour le droit à l'eau

à l'Assemblée parlementaire de la Méditerranée



PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Pourquoi ce manifeste ?

Parce que partout sur la planète — et désormais en France — l'accès à l'eau est menacé : nappes polluées aux PFAS, accaparement industriel, sécheresses à répétition. Parce que l'eau est le fil invisible de tous les combats pour la justice sociale, écologique et démocratique.

Parce que l'eau n'est pas une marchandise : elle est un commun du vivant. Gabriel Amard, député du Rhône et rapporteur parlementaire international, livre ici un texte de rupture, politique, documenté, engagé.

Un cri d'alerte mais aussi un guide d'action pour garantir enfin le droit à l'eau et à l'assainissement pour toutes et tous

Sommaire du manifeste

Le texte est organisé en sept chapitres :

1. L'eau, commun du vivant et combat politique universel
2. La soif en France : inégalités, humiliations
3. Pollution, PFAS et usage industriel : l'eau contaminée au cœur du modèle productiviste
4. Garantir l'accès : gratuité des mètres cubes vitaux, infrastructures publiques, tarification écologique
5. PFAS : poison invisible, urgence sanitaire planétaire
6. Une exigence démocratique, européenne et internationale
7. Conclusion – L'eau, commun du vivant et matrice des droits futurs

Il est enrichi de trois encadrés spécifiques :

-  Palestine / Israël : un apartheid hydrique
-  Grèce : l'eau face à la dette et aux privatisations
-  Clause 129 REACH : un levier ignoré pour interdire les polluants

Extraits choisis

« Je refuse de considérer l'eau comme une ressource parmi d'autres. Elle est un commun du vivant. » — Chapitre I

« La crise de l'eau n'est pas une menace future. Elle est là, présente, concrète, terriblement inégalitaire. Et elle frappe les plus vulnérables, les plus pauvres, les plus marginalisés. » — Chapitre III

« Nous vivons l'empoisonnement méthodique du vivant par les PFAS. Une épidémie politique. » — Chapitre V

« L'eau ne connaît pas les frontières. C'est pourquoi sa protection exige une diplomatie écologique offensive. » — Chapitre VI

« Terré sous notre peau, un fleuve nous habite. » — Andrée Chedid
— Conclusion

Focus PFAS

Le manifeste consacre un chapitre inédit aux PFAS, polluants persistants présents dans l'eau potable de milliers de communes en France.

Il s'appuie sur des sources scientifiques (EFSA, Générations Futures, Ifremer) et des données parlementaires pour exiger :

- L'interdiction des usages non essentiels
- La destruction ciblée dans les filières de traitement
- La création d'un fonds d'indemnisation des victimes

Propositions clés

- Inscrire le droit à l'eau dans la Constitution française
- Gratuité des premiers mètres cubes vitaux
- Tarification progressive et écologique
- Fin de la gestion déléguée privée
- Interdiction des PFAS en activant la clause 129 de REACH
- Reconnaître l'eau comme un commun, au-delà de la logique marchande
- Soutenir la coopération transméditerranéenne et du Golf sur l'eau, avec reconnaissance de la personnalité juridique de la mer Méditerranée.

À propos de l'auteur

Gabriel Amard est député LFI-NFP du Rhône.

Rapporteur à l'Assemblée parlementaire de la Méditerranée sur le droit à l'eau et à l'assainissement de qualité il agit aussi bien en France qu'au sein d'instances internationales (ONU, APM).

Engagé de longue date pour la régie publique de l'eau, il est l'auteur de plusieurs ouvrages sur les services publics et les communs écologiques.